



**PROCES VERBAL D'ESSAI N° SA 09 00 47**

DEMANDE PAR: : **GEZE FRANCE**  
**ZAC de l'Orme Rond**  
**77170 SERVON**

OBJET : Dispositif Actionné de Sécurité  
Vérification de la conformité aux normes

- NF S 61-937-1 de décembre 2003  
Prescriptions générales
- NF S 61-937-2 de décembre 2003  
Porte battante à fermeture automatique.

N° D'AFFAIRE : 481 3041 08 0011

DENOMINATION TECHNIQUE : Porte battante à fermeture automatique

CONSTRUCTEUR : **JANSEN DESCASYSTEM**

REFERENCE DES PRODUITS : **ECONOMY 50 E30,**  
**ECONOMY 60 E30,**  
**JANISOL 2 EI30,**  
**JANISOL 3 EI60,**  
**JANISOL C4 EI90**

DISPOSITIF DE FERMETURE : Ferme porte + ventouse

Date du présent procès verbal d'essai : le 2 septembre 2009  
Le procès verbal d'essai comporte : 18 pages et 2 annexes  
Destinataires : Demandeur  
CNPP

**VISA DU RESPONSABLE D'ESSAI :**

**CACHET & SIGNATURE**  
**DU DIRECTEUR :**

**Pôle européen de sécurité CNPP-Vernon**  
**Division Protection Mécanique**  
Pour le Directeur et par délégation

  
Le chef de service  
Laboratoire Protection Incendie  
M. WEIPPERT  
Signature électronique

*La durée de validité du présent procès verbal d'essai est de 5 ans, à compter de la date de sa signature sous réserve qu'aucune modification ne soit apportée à l'appareil. Cette validité pourra être reconduite sur demande du constructeur.*



## **SOMMAIRE**

- 1. OBJET**
  - 2. DEMANDE DU CONSTRUCTEUR**
  - 3. IDENTIFICATION**
    - 3.1. DOSSIER TECHNIQUE**
    - 3.2. DESCRIPTIF TECHNIQUE**
  - 4. DOMAINES DE VALIDITE DES MECANISMES**
  - 5. CONDITION DE MISE EN ŒUVRE**
  - 6. RESULTATS DES VERIFICATIONS**
    - 6.1. VERIFICATIONS SELON LA NORME NF S 61-937-1 de déc. 2003**
    - 6.2. VERIFICATIONS SELON LA NORME NF S 61-937-2 de déc. 2003**
  - 7. CONCLUSION**
- ANNEXES**



## 1. OBJET

Vérification de la conformité des produits présentés aux normes relatives aux Dispositifs Actionnés de Sécurité :

- NF S 61 937-1 de décembre 2003 Prescriptions générales.
- NF S 61 937-2 de décembre 2003 Porte battante à fermeture automatique.

## 2. DEMANDE DU CONSTRUCTEUR

La demande consiste à évaluer une porte battante à fermeture automatique.

## 3. IDENTIFICATION

- Date des essais et vérification : le 02/12/2008
  - Référence du produit présenté au laboratoire : JANISOL 3 EI 60
- Dimensions des vantaux : Hauteur : 2370 mm  
Largeur PV : 940 mm  
Largeur GV : 1400 mm

### 3.1. DOSSIER TECHNIQUE

Les produits présentés au laboratoire sont conformes à la documentation et aux plans présentés au dossier technique.

Le dossier technique des produits est enregistré par le laboratoire

sous le n° : SA 09 00 47

en date du : 2 septembre 2009

## **3.2. DESCRIPTIF TECHNIQUE**

### **3.2.1 DESCRIPTIF FEU**

La description, les caractéristiques des blocs portes et leur classement de résistance au feu consignés dans les procès verbaux de résistance au feu n'ont pas été fournis au dossier technique.

### **3.2.2 DESCRIPTIF DES PORTES**

Descriptifs repris de la notice de montage du constructeur :

#### **Ossature - huisserie**

En Economy 50 E30/60 le dormant de porte est réalisé en profilés :

- Ref. 30.011 ou 30.013 dans le cas d'une porte sans imposte ni partie fixe
- Réf. 30.114 ou 30.416 dans le cas d'une porte avec imposte ou partie fixe
- L'assemblage des profils est réalisé par soudage
- Les dormants sont munis d'un joint d'étanchéité 455.032 après thermolaquage

En Economy 60 E30/60 le dormant de porte est réalisé en profilés :

- Ref. 30.018 ou 30.019 dans le cas d'une porte sans imposte ni partie fixe
- Réf. 30.119 ou 30.419 dans le cas d'une porte avec imposte ou partie fixe
- L'assemblage des profils est réalisé par soudage
- Les dormants sont munis d'un joint d'étanchéité 455.005 après thermolaquage

En Janisol 2 EI30 le dormant de porte est réalisé en profilés :

- Ref. 630.013.2 dans le cas d'une porte sans imposte ni partie fixe
- Réf. 630.114.2 ou 630.416.2 dans le cas d'une porte avec imposte ou partie fixe
- L'assemblage des profils est réalisé par soudage
- Les dormants sont munis d'un joint d'étanchéité 455.005 après thermolaquage

En Janisol 3 EI60 le dormant de porte est réalisé en profilés :

- Ref. 630.013.3Z dans le cas d'une porte sans imposte ni partie fixe
- Réf. 630.114.3Z ou 630.416.3Z dans le cas d'une porte avec imposte ou partie fixe
- L'assemblage des profils est réalisé par soudage
- Les dormants sont munis d'un joint d'étanchéité 455.005 après thermolaquage

En Janisol C4 EI90 le dormant de porte est réalisé en profilés :

- Ref. 630.013.C4Z dans le cas d'une porte sans imposte ni partie fixe
- Réf. 630.114.C4Z ou 630.416.C4Z dans le cas d'une porte avec imposte ou partie fixe
- L'assemblage des profils est réalisé par soudage
- Les dormants sont munis d'un joint d'étanchéité 455.005 après thermolaquage

**Vantaux**

En Economy 50 E30/60 l'ossature de chaque vantail est réalisée en profils :

- Ref. 30.114 et 30.416 suivant le sens d'ouverture
- Réf. 32.388 ou 05.568 en socle de porte avec ou sans joint suivant P.V.
- L'assemblage des profils est réalisé par soudage
- Les dormants sont munis d'un joint d'étanchéité 455.032 après thermolaquage

En Economy 60 E30/60 l'ossature de chaque vantail est réalisée en profils :

- Ref. 30.119 et 30.419 suivant le sens d'ouverture
- Réf. 05.637 en socle de porte avec ou sans joint suivant P.V.
- L'assemblage des profils est réalisé par soudage
- Les dormants sont munis d'un joint d'étanchéité 455.005 après thermo-laquage

En Janisol 2 EI30 l'ossature de chaque vantail est réalisée en profils :

- Ref. 630.114.2 et 630.416.2 suivant le sens d'ouverture
- Réf. 601.685.2 + 600.005.2 ou 605.685.2 en socle de porte avec ou sans joint suivant P.V.
- L'assemblage des profils est réalisé par soudage
- Les dormants sont munis d'un joint d'étanchéité 455.005 après thermolaquage

En Janisol 3 EI60 l'ossature de chaque vantail est réalisée en profils :

- Ref. 630.114.3Z et 630.416.3Z suivant le sens d'ouverture
- Réf. 601.685.3Z + 600.005.3Z ou 605.685.3Z en socle de porte avec ou sans joint suivant P.V.
- L'assemblage des profils est réalisé par soudage
- Les dormants sont munis d'un joint d'étanchéité 455.005 après thermolaquage

En Janisol C4 EI90 l'ossature de chaque vantail est réalisée en profils :

- Ref. 630.114.C4Z et 630.416.C4Z suivant le sens d'ouverture
- Réf. 601.685.C4Z + 600.005.C4Z ou 605.685.C4Z en socle de porte avec ou sans joint suivant P.V.
- L'assemblage des profils est réalisé par soudage
- Les dormants sont munis d'un joint d'étanchéité 455.005 après thermolaquage

### 3.2.3 DESCRIPTIF DES MECANISMES

- **Dispositif de fermeture (montage côté paumelles ou opposé aux paumelles)**

(Voir tableau de validation des dispositifs de fermeture en fonction des largeurs de vantail en annexe 1).

Fabricant	Référence	Force
GEZE	TS 5000, TS 5000 E, TS 5000 EFS, TS 5000 L, TS 5000 LE	EN 2 à 6
	TS 3000 V	EN 1 à 4

Les ferme portes cités ci-dessous ont un certificat de conformité CE (NF EN 1154+A1) :

Fabricant	Référence	Certificat de conformité CE (NF EN 1154 + A1)	Date	Organisme
GEZE	TS 5000	0432-BPR-0010	15/12/2003	MPA NRW
	TS 3000	0672-CPD-0070	22/10/2004	

- **Dispositif de retenue**

Le maintien en position d'attente peut être assuré de deux manières :

- Soit par des dispositifs de retenue électromagnétique déportés à fixation murale ou au sol, fonctionnant à rupture ou émission de courant, sous 24 ou 48 Vcc (Voir tableau d'implantation des ventouses en annexe) :
- Soit par des arrêts électromagnétiques fonctionnant à rupture de courant intégrés au bandeau.

- Dispositifs de retenue électromagnétique déportés :

(Voir tableau pour l'implantation des dispositifs de retenue en annexe 2)

A rupture de courant :

Fabricant	Référence	Force de retenue	Certificat de conformité CE (NF EN 1155 + A1)	Date	Organisme
PERJES	VEM 45-20 BCI VEM 45-20 BI VEM 45-20 BR VEM 45-20 BRA VEM 45-20 SPALI	20 daN	AQ-05-0014	10/03/2006	CETIM

A émission de courant :

Fabricant	Référence	Force de retenue	Rapport d'essai selon la norme NF S 61 937	Date	Organisme
PERJES	VDM 45-20 B VDM 45-20 SPALI VDM 45-20 BR VDM 45-20 BRA	20 daN	SC 00 00 63	05/07/2000	CNPP

- Arrêts électromagnétiques intégrés au bandeau :

A rupture de courant :

Fabricant	Référence	Certificat de conformité CE (NF EN 1155 + A1)	Date	Organisme
GEZE	Glissière : E-ISM, LE-ISM, ISM, L-ISM	0672-CPD-0112	23/01/2006	MPA NRW
	Glissière : E, LE	0672-CPD-0110	08/01/2007	

- **Sélecteur de vantaux intégré aux bandeaux**

Fabricant	Référence	Certificat de conformité CE (NF EN 1158 + A1)	Date	Organisme
GEZE	Glissière : E-ISM, LE-ISM, ISM, L-ISM	0672-CPD-0112	23/01/2006	MPA NRW

- **Boîtier de connexion et système d'anti-réarmement involontaire**

Marque	Référence	Rapport d'essais	Date	Organisme
GEZE	GZ4CR	SH 04 00 29	29/03/04	CNPP

- **Convertisseur 24 / 48 Vcc**

Marque	Référence	Rapport d'essais	Date	Organisme
GEZE	/	SH 04 00 29	29/03/04	CNPP
	Câblage série 48 Volts	SC 08 00 49 A	07/10/08	CNPP

- **Contact de position**

Deux contacts de position signalent la position de la porte (début et fin de course) :

Marque	Référence
GEZE	Intégré au bandeau

- **Boîtier à émission pour bandeau à ventouses intégrées**

Marque	Référence	Rapport d'essais	Date	Organisme
GEZE	CARTE CARU EM	SC 07 00 72 A	22/09/08	CNPP

#### 4. DOMAINES DE VALIDITE DES MECANISMES

- Les dimensions nominales validées par vantail sont les suivantes :

Référence commerciale	Nombre de vantaux	Largeur en mm		Hauteur en mm
		Mini	Maxi	
ECONOMY 50 E30 ECONOMY 60 E 30 JANISOL 2 EI30 JANISOL 3 EI60 JANISOL C4 EI60	Simple vantail et double vantaux	400	1400	2370

- Angle d'ouverture maximum des vantaux avec dispositifs de retenue électromagnétique déportés :
  - Montage des mécanismes côté paumelles : 180°
  - Montage des mécanismes côté opposé aux paumelles : 120°
- Angle d'ouverture maximum des vantaux avec arrêts électromagnétiques intégrés au bandeau : 120°

#### 5. CONDITION DE MISE EN OEUVRE

Les portes battantes à fermeture automatique doivent être installées selon les spécifications portées dans les notices du constructeur référencées :

« Notice de montage pour porte DAS » : Portes battantes E30/60 Séries Economy 50 et 60, EI30 Série Janisol2, EI60 Série Janisol3, EI90 Série Janisol C4

## 6. RESULTATS DES VERIFICATIONS

### 6.1. VERIFICATIONS SELON LA NORME NF S 61-937-1 de déc. 2003

ARTICLE DE LA NORME	OBJET	CONSTATATIONS
4.	<b>CARACTERISTIQUES GENERALES DES D.A.S</b>	
4.1	<p>Le passage à la position de sécurité constitue la fonction prioritaire du D.A.S.</p> <p>Toute fonction supplémentaire ne doit pas affecter le passage en position de sécurité.</p> <p>Tout ordre de télécommande ou d'autocommande doit entraîner le passage en position de sécurité.</p>	<p>Conforme</p> <p>Sans objet</p> <p>Conforme</p>
4.2	Un D.A.S. ne doit pas quitter sa position de sécurité en dehors des opérations de réinitialisation et de réarmement.	Conforme
4.3	<p>Un D.A.S. ne doit pas délivrer d'ordre.</p> <p>Présence d'un D.A.D conforme à la NFS 61-961.</p>	<p>Conforme</p> <p>Conforme</p>
4.4	<p>L'énergie de contrôle doit être extérieure au D.A.S.</p> <p>Les contacts de position doivent être libres de potentiel.</p> <p>Les contacts doivent être du type inverseur.</p>	<p>Conforme</p> <p>Conforme</p> <p>Conforme</p>
4.5	Energies de réarmement extérieures au D.A.S.	Conforme
4.6	<p>Conséquence de la défaillance de la télécommande.</p> <p>Conséquence de la défaillance de l'autocommande.</p>	<p>Conforme</p> <p>Conforme</p>
4.7	Réarmement à distance inopérant suite à une autocommande.	Conforme
4.8	Servomoteur de réarmement.	Sans objet
4.9	Réarmement télécommandé.	Sans objet
4.10	Surveillance de l'alimentation de sécurité pour un D.A.S. autonome.	Sans objet

ARTICLE DE LA NORME	OBJET	CONSTATATIONS
5.	<b>CARACTERISTIQUES GENERALES DES CONSTITUANTS D'UN D.A.S.</b>	
5.1	MECANISMES	
	- Dispositifs de contrôle des positions.	Conforme
	- Signalisation de la position de sécurité.	Conforme
5.2	MATERIELS ELECTRIQUES	
5.2.1	Vérification de la classe III au sens de la NF EN 60 950.	Conforme
5.2.2	Vérification des conditions d'isolement entre les différents circuits électriques au sens de la NF EN 60 950.	Sans objet
5.2.3	Vérification IP42 au sens de la NF EN 60 529.	Conforme
5.2.4	Dispositif de connexion principal.	Conforme
5.2.5	Séparation et repérage du dispositif de connexion supportant la TBTS.	Conforme
5.2.6	Dispositif d'arrêt de traction.	Conforme
5.2.7	Caractéristiques électriques des contacts de position.	Conforme
5.2.8	Indépendance des circuits de contrôle.	Conforme
5.3	MATERIELS PNEUMATIQUES	
5.3.1	Pression de service de 60 bar minimum. La pression d'épreuve égale à 1,5 fois la pression de service déclarée.	Sans objet

ARTICLE DE LA NORME	OBJET	CONSTATATIONS
6.	<b>CARACTERISTIQUES DE L'ENTREE DE TELECOMMANDE</b>	
6.1	ENTREE DE TELECOMMANDE PAR CABLE D'ACIER	
6.1.1	Télécommande par traction sur câble d'acier - Force nécessaire au déclenchement $\leq 10$ daN. - Course du câble nécessaire au déclenchement $\leq 30$ mm. - Valeurs déclarées par le constructeur. - Résistance de l'entrée de télécommande et de l'attache câble à une traction de 30 daN.	Sans objet
6.1.2	Câble entraîné par énergie intrinsèque du DAS. - Force de résistance dynamique $\leq 0,1$ force motrice à l'entrée du D.A.S. - Course du câble. - Force nécessaire au réarmement $\leq 100$ daN. - Valeurs déclarées par le constructeur. - Résistance de l'entrée de télécommande et de l'attache câble à une traction de 300 daN.	Sans objet

ARTICLE DE LA NORME	OBJET	CONSTATATIONS
<b>6</b>	<b>CARACTERISTIQUES DE L'ENTREE DE TELECOMMANDE</b>	
<b>6.2</b>	ENTREE DE TELECOMMANDE ELECTRIQUE	
<b>6.2.1</b>	Caractéristiques de l'entrée de télécommande électrique. - Tension de télécommande 12V ou 24V ou 48V continu (Uc). - Puissance absorbée sous la tension nominale (Pc). - Valeurs déclarées par le constructeur.	Conforme
<b>6.2.2</b>	Fonctionnement sous des tensions comprises entre 0,85 Uc et 1,2 Uc.	Conforme
<b>6.2.3</b>	Critères de qualification du début, de la durée et de la fin d'un ordre en entrée de télécommande. - Télécommande à émission : ordre présent si $U > 0,85 U_c$ . - Télécommande à rupture : ordre présent si $U > 0,1 U_c$ .	Conforme Conforme
<b>6.2.4</b>	Télécommande du type impulsionnel $t \leq 1$ sec.	Conforme
<b>6.3</b>	ENTREE DE TELECOMMANDE PNEUMATIQUE	
<b>6.3.1</b>	Caractéristiques de l'entrée de télécommande pneumatique. - pression minimale de fonctionnement du D.A.S. (Pc). - volume de gaz nécessaire au fonctionnement du D.A.S. (Vc). - valeurs déclarées par le constructeur.	Sans objet
<b>6.3.2</b>	Compatibilité des entrées de télécommande avec les sorties des dispositifs de commande. - Pression de déverrouillage $\leq 0,6 P_c$ .	Sans objet

ARTICLE DE LA NORME	OBJET	CONSTATATIONS
7.	<b>CARACTERISTIQUES DE L'ENTREE D'ALIMENTATION</b>	
7.1	ENTREE D'ALIMENTATION ELECTRIQUE	
7.1.1	Caractéristiques de l'entrée d'alimentation électrique. - Tension d'alimentation (Ua). - Puissance absorbée sous la tension nominale (Pa). - Valeurs déclarées par le constructeur.	Sans objet
7.1.2	Fonctionnement sous des tensions comprises entre 0,85 Ua et 1,2 Ua.	Sans objet
7.2	ENTREE D'ALIMENTATION PNEUMATIQUE	
	- Pression minimale de fonctionnement (Pa). - Volume de gaz nécessaire au fonctionnement du D.A.S. (Va). - Valeurs déclarées par le constructeur.	Sans objet
8.	<b>IDENTIFICATION ET INFORMATIONS</b>	
8.1	Marquage - Plaque signalétique.	Conforme
8.2	Notice d'assemblage définissant les conditions extrêmes de mise en œuvre.	Conforme

**6.2. VERIFICATIONS SELON LA NORME NF S 61-937-2 de déc. 2003**

- Désignation du D.A.S. : Porte battante à fermeture automatique
- Fonction : Compartimentage
- Position de sécurité : Fermée
- Position d'attente : Quelconque
- Modes de commande : Télécommandé 24 Vcc/ 48 Vcc à émission ou rupture de courant
- Mode de fonctionnement : A énergie intrinsèque

ARTICLE DE LA NORME	OBJET	CONSTATATIONS
8	<b>CARACTERISTIQUES GENERALES</b>	
	OBLIGATIONS :	
	- Amortissement de fin de course.	Conforme
	- Commande de déclenchement manuelle de niveau d'accès 0 en fermeture.	Conforme
	OPTION DE SECURITE :	
	- Impossibilité de réarmement involontaire.	Conforme
	- Contact de position de sécurité (fin de course)	Conforme
	- Contact d'attente (début de course)	Conforme

ARTICLE DE LA NORME	OBJET	CONSTATATIONS
<b>9.</b>	<b>PRESCRIPTIONS PARTICULIERES</b>	
<b>9.1</b>	Si le dispositif de retenue est commandé par rupture de courant il doit être conforme à la norme NF EN 1155.	Conforme
<b>9.2</b>	Dispositif de retenue à émission de courant – prescriptions :	Conforme
<b>9.2.1</b>	Le fonctionnement doit être garanti après une exposition à température de 70°C durant une heure, dans les conditions d'attente	Conforme
<b>9.2.2</b>	La puissance consommée doit être inférieure à 3,5 W sous tension nominale.	Conforme
<b>9.2.3</b>	<p>Toutes les parties électriques du dispositif de retenue doivent être protégées sous enveloppe assurant un degré de protection IP42 au sens de la norme NF EN 60529.</p> <p>Les bornes destinées aux raccordements électriques entrant ou sortant de l'enveloppe doivent être repérées et permettre le raccordement de câble tel que défini dans le paragraphe 5.2 de la norme NFS 61-937-1.</p> <p>Si le dispositif comporte des pièces mobiles internes à l'enveloppe, alors les conducteurs de liaison internes doivent être protégés contre les risques de frottements sur les pièces mobiles.</p>	Conforme
<b>9.2.4</b>	Les valeurs nominales de résistance ohmique (Rn) et de l'inductance (Ln) du déclencheur doivent être déclarées par le constructeur et garanties avec une tolérance de + ou – 5 %.	Conforme
<b>9.2.5</b>	Le facteur de marche doit être égal à 100 % à température ambiante de 20°C ± 5°C	Conforme
<b>9.2.6</b>	Toute garantie doit être donnée pour un fonctionnement sur une impulsion de durée minimale de 0,5 s.	Conforme
<b>9.2.7</b>	La force ou le couple de retenue doit être nul dans la plage de fonctionnement définie dans l'intervalle de tension (0,85 Un < Uc < 1,2 Un)	Conforme

ARTICLE DE LA NORME	OBJET	CONSTATATIONS
9.3	Si le dispositif de retenue est doublé d'un dispositif d'auto-commande par fusible thermique celui-ci doit être conforme à la norme ISO 10294-4.	Conforme
9.4	Vérification du couple de fermeture compris entre 40 Nm et 120 Nm pour la commande manuelle d'accès 0 .	Conforme
9.5	Vérification des moments de fermeture sur l'ensemble de la course.	Conforme
9.6	Vérification des moments d'ouverture sur l'ensemble de la course lorsque la porte est à simple action.	Conforme
9.7	Dispositif interdisant le réarmement involontaire.	Conforme
9.8	Vérification de la conformité à la norme NF EN 1158 pour le sélecteur de vantaux.	Conforme
9.9	Vérification de la vitesse angulaire 10° seconde. Dans tous les cas la fermeture de la porte doit être obtenue en moins de 30 s.	Conforme
9.10	Vérification des dispositifs permettant le contrôle de position du D.A.S (disposés de manière à donner l'information de façon sûre et durable)	Conforme
9.11	Essais de 25 cycles ouverture/fermeture	Conforme
9.12	Vérification de la longueur des liaisons entre le bornier principal et le bornier de connexion des composants (distance < 6 mètres)  Vérification de la protection mécanique (degré IK 07) des conduits rigides de protection des liaisons.	Conforme



## 7. CONCLUSION

Compte tenu des résultats d'essais, les portes battantes à fermeture automatique référencées ECONOMY 50 E30, ECONOMY 60 E 30, JANISOL 2 EI30, JANISOL 3 EI60 et JANISOL C4 EI60 présentées par la société JANSEN DESCASYSTEM sont conformes aux normes NF S 61-937-1 de décembre 2003 et NF S 61-937-2 de décembre 2003.



## VALIDATION DES DISPOSITIFS DE FERMETURE EN FONCTION DE LA LARGEUR DE CHAQUE VANTAIL

Largeur de vantail (mm)	TS 3000 V	TS 3000 V	TS 5000 L, TS 5000 LE	TS 5000, TS 5000 E, TS 5000 EFS
<b>Montage</b>	Côté opposé aux paumelles	Côté paumelles	Côté opposé aux paumelles	Côté paumelles
<b>500 à 950</b>	Force 4	Force 4 - 3 tours	Force 3	Force 3,5
<b>951 à 1100</b>	/	Force 4	Force 4,5	Force 4,5
<b>1100 à 1250</b>	/	/	Force 5,5	Force 5
<b>1251 à 1400</b>	/	/	Force 6	Force 6

*Ces valeurs de forces des mécanismes sont indiquées pour informations, elles pourront être ajustées au cas par cas dans le cadre du respect de la norme et de la notice du constructeur.*



## IMPLANTATION DES DISPOSITIFS DE RETENUE ELECTROMAGNETIQUE DEPORTES

Largeur du vantail validé (mm)	500 à 1400
Implantation des ventouses / axe ( en mm)	330

*Ces valeurs de poses des déclencheurs électromagnétiques sont indiquées pour informations, elles pourront être ajustées au cas par cas dans le cadre du respect de la norme de façon à respecter un couple de compris entre 40 et 120 Nm.*

- Dans le cas d'une porte commandée par rupture de courant et lorsque que le couple est supérieur à 120 Nm, la décondamnation de la porte devra être réalisée par un organe de déclenchement clairement identifié, facilement accessible et situé à proximité de la porte à une hauteur au plus égale à 1,30 m.